

INTERPELLATION

## **Accès aux services de la déchetterie sans voiture**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La Ville de Nyon a l'avantage de posséder une déchetterie performante sur le site de l'Asse. Si ce lieu est d'un accès facile en véhicule motorisé privé, sa localisation excentrée le rend beaucoup moins accessible pour les personnes qui ne possèdent pas de véhicule de ce type.

Bien que la déchetterie soit accessible en transports publics par l'arrêt de l'Asse, rien n'encourage la population à utiliser ce moyen, puisque aucun aménagement piéton ou cycliste n'a malheureusement été prévu pour accéder ensuite à la déchetterie.

Se pose surtout la question du dépôt des encombrants. Si la Ville disposait par le passé d'un service régulier de collecte gratuit, ce n'est désormais plus le cas. Bien que le service sur appel qui le remplace soit gratuit pour les personnes au bénéfice de l'AI ou de plus de 65 ans, il ne l'est pas pour la population en général. A l'heure de l'urgence climatique et alors que la Municipalité s'engage pour le climat, il est pour le moins paradoxal qu'elle pénalise ainsi les personnes qui renoncent à posséder et/ou utiliser un véhicule individuel motorisé.

Que compte faire la Municipalité pour changer cet état de fait ?

Je remercie par avance la Municipalité pour ses réponses.

Alexander Federau  
Pour le parti des Vert.e.s

Déposé à Nyon le 14 avril 2021